



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



SECTION des SATELLITES

**Monsieur le Directeur
de la DRLP PARIS NORD
Bâtiment 26
11 rue de Cambrai
75019 PARIS**

Paris, le 23 mars 2016

OBJET : Dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La Section CGT des Bureaux Satellites et le Syndicat CGT des Services Postaux de Paris vous informent du dépôt d'un préavis de grève de 24 h pour le jeudi 31 mars 2016 à partir de 0H00 et couvrant l'ensemble du Personnel de la DRLP Paris Nord, titulaires et contractuels, ainsi que celui appelé à le remplacer (*EAR Paris Nord*). Incluant les services cycliques et assimilés, il débutera le mercredi 30 mars 2016 à 23H50 et se terminera le vendredi 1^{er} avril 2016 à 6H15.

Ce préavis s'inscrit dans le cadre du préavis fédéral pour la journée de grève interprofessionnelle contre le projet de loi de casse du code du travail.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Le retrait du projet de loi El Khomri
- Le respect de la hiérarchie des normes : les règles nationales doivent s'appliquer et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'aménagement local inférieur
- Le retrait des notes locales
- La réduction du temps de travail à 32h et 28h en nuit
- L'arrêt des réorganisations et le recrutement immédiat de 350 emplois de postiers à minima sur la DRLP Paris Nord
- Le maintien et la sécurisation dans leur emploi de tous les agents
- Le recrutement immédiat à temps plein et à durée indéterminée de tous les apprentis, contrats pro, contrats d'avenir et intérimaires
- Une augmentation significative de la valeur du point d'indice, prenant en compte la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2010
- Une hausse significative et immédiate des salaires, le 13^{ème} mois, la revalorisation des heures de nuit
- Le comblement immédiat de tous les postes vacants
- La réouverture d'un bureau de plein exercice pour les bureaux de poste de Paris Sentier, Paris Saintonge, Paris Moussy, Paris Ney et Paris Musée du Louvre
- L'arrêt de la mise en place d'ESCI et la réimplantation de guichets sécurisés
- La prise en charge intégrale des frais de transport par l'employeur
- L'arrêt des plans de licenciements déguisés par le biais de conseils de discipline
- L'arrêt des pressions commerciales et managériales

Pour la Section
des Satellites
Olivier GAULT

Pour le Syndicat
Sylvie BAYLE
Secrétaire Générale